

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2017

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 19 décembre 2017 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 7	Absence: 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général
3. Adoption des prévisions budgétaires 2018
4. Adoption du programme d'immobilisations 2018-2019-2020
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général

Le directeur général dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Adoption des prévisions budgétaires 2018

389-2017-12-19

Considérant les prévisions budgétaires 2018 de la municipalité de Compton annexées à la présente résolution;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Benoît Bouthillette
APPUYÉE PAR Jean-Pierre Charuest**

IL EST RÉSOLU

- a. d'adopter les prévisions budgétaires 2018 de la municipalité de Compton pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 conformément à l'article 954 du code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1);



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2017



No de résolution
ou annotation

- b. de publier et diffuser par l'entremise du journal local L'écho le document explicatif de ce budget sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

	Estimé 2017	Budget 2017 Modifié	Budget 2018
Revenus:			
Taxes sur la valeur foncière	3 461 841	3 424 478	3 462 998
Taxes sur une autre base	441 565	414 528	415 002
Paiements tenant lieu de taxes	19 123	18 250	18 950
Autres revenus organismes municipaux	131 449	119 334	211 733
Autres services rendus	60 830	57 200	49 572
Imposition de droits	191 263	163 300	169 465
Amendes et pénalités	75	200	200
Intérêts	20 919	26 949	36 664
Autres revenus	7 567	6 800	7 350
Transferts	613 700	679 793	634 846
TOTAL DES REVENUS	4 948 332	4 910 832	5 006 780
Dépenses de fonctionnement:			
Conseil municipal	100 893	107 350	131 441
Application de la loi	8 588	8 600	9 740
Gestion financière et administrative	327 893	325 273	363 503
Greffe	90 434	101 045	131 996
Évaluation	49 963	49 963	36 620
Gestion du personnel	-	17 000	20 881
Autres - Administration générale	185 010	224 872	194 514
Police	320 583	346 000	347 500
Sécurité incendie	209 009	263 490	268 189
Sécurité civile	38 319	46 980	62 855
Autres - Sécurité publique	2 757	3 800	3 840
Voirie municipale	1 077 809	1 142 760	1 173 466
Enlèvement de la neige	430 465	479 400	456 172
Éclairage des rues	7 791	11 000	11 000
Circulation et stationnement	3 491	9 000	6 500
Transport collectif	9 166	9 666	9 529
Approvisionnement / traitement de l'eau	169 224	218 765	89 832
Réseau de distribution de l'eau	3 035	19 100	18 632
Traitement des eaux usées	73 266	72 750	117 782
Réseaux d'égout	6 574	17 850	14 967
Cueillette et transport matières résiduelles	139 550	138 850	144 485
Élimination matières résiduelles	101 964	104 000	104 000
Cueillette et transport matières secondaires	27 519	26 905	16 096
Élimination matériaux secs	22 728	31 500	29 725
Cours d'eau	9 885	19 762	23 382
Autres - vidanges fosses	-	-	69 004
Santé et bien-être	8 436	12 078	18 863
Aménagement & urbanisme	136 704	144 590	143 699
Promotion et développement économique	95 777	101 662	154 930
Administration LCVC	19 214	24 800	37 894
Centres communautaires	37 014	51 600	50 371

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2017



No de résolution
ou annotation

Service d'animation estivale	56 625	57 110	63 236
Parcs et terrains de jeux	78 484	100 580	80 420
Autres - Loisirs	49 518	69 528	65 988
Bibliothèque	44 874	54 017	49 499
Autres - Culture	13 627	15 929	10 309
Frais de financement	26 309	30 791	21 826
Sous-Total	3 982 498	4 458 366	4 552 686
Remboursement en capital et réserves	440 488	393 356	348 234
Total- Dépenses de fonctionnement	4 422 986	4 851 722	4 900 920

INVESTISSEMENT			
Immobilisations	758 247	1 000 640	1 690 445
Affectations	(399 285)	(563 483)	(776 910)
Subventions	(121 654)	(378 047)	(807 675)
Total - immobilisations financées par le budget	237 308	59 110	105 860

TOTAL DES COÛTS	4 660 294	4 910 832	5 006 780
------------------------	------------------	------------------	------------------

Excédent net estimatif de l'exercice 2017	288 038	-	-
--	----------------	----------	----------

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du programme d'immobilisations 2018-2019-2020

390-2017-12-19

Considérant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 tel qu'annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Marc-André Desrochers**

IL EST RÉSOLU d'adopter le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

cc : Trésorerie

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 20h14.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.